



Rentrée Universitaire L2 STAPS Valence 2024-25

Sandrine Isoard-Gauthier

Professeure des Universités

sandrine.isoard@univ-grenoble-alpes.fr





Principaux contacts

Toute l'équipe vous souhaite une bonne rentrée !!!

Contact: prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr



- **Directeur du site et des études en STAPS Valence** : Hugues THIRCUIR
- **Directeur du DSDA** : Jean-Pierre LEAUTÉ
- **Responsable L1**: Emmanuelle BLACHON
- **Responsable L2**: Sandrine ISOARD
- **Responsable L3 EM** : Loïc LE DIOT
- **Responsable EBS (sauf étudiants en situation de handicap)** : Emmanuelle BLACHON
- **Responsable Etudiants en situation de handicap et AHN** : Sandrine DUSSER
- **Responsable SHN** : Rachel COUMBA
- **Responsable EDT** : Clément GINOUX
- **Responsable scolarité**: Lydie COGNE
- **Scolarité L1/L2** : Anne-Marie BERNAT
- **Scolarité L3** : Léa BASCLE
- **Etudiants en situation de handicap** : Pierre COLLANGE
- **Stages** : Sophie COLLOMBET
- **Accueil / contrats étudiants** : Joanna GENEST
- **Bibliothécaire** : Pascale GARDIEN

valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Tel : 04 38 38 84 26

Inscription administrative

Inscription administrative possible jusqu'au **13 septembre 2024** (site de l'UGA onglet candidature et inscription)

Permanences pour carte étudiant : **voir affichage**. Merci de ne pas solliciter les gestionnaires de scolarité avant la date qui sera affichée !



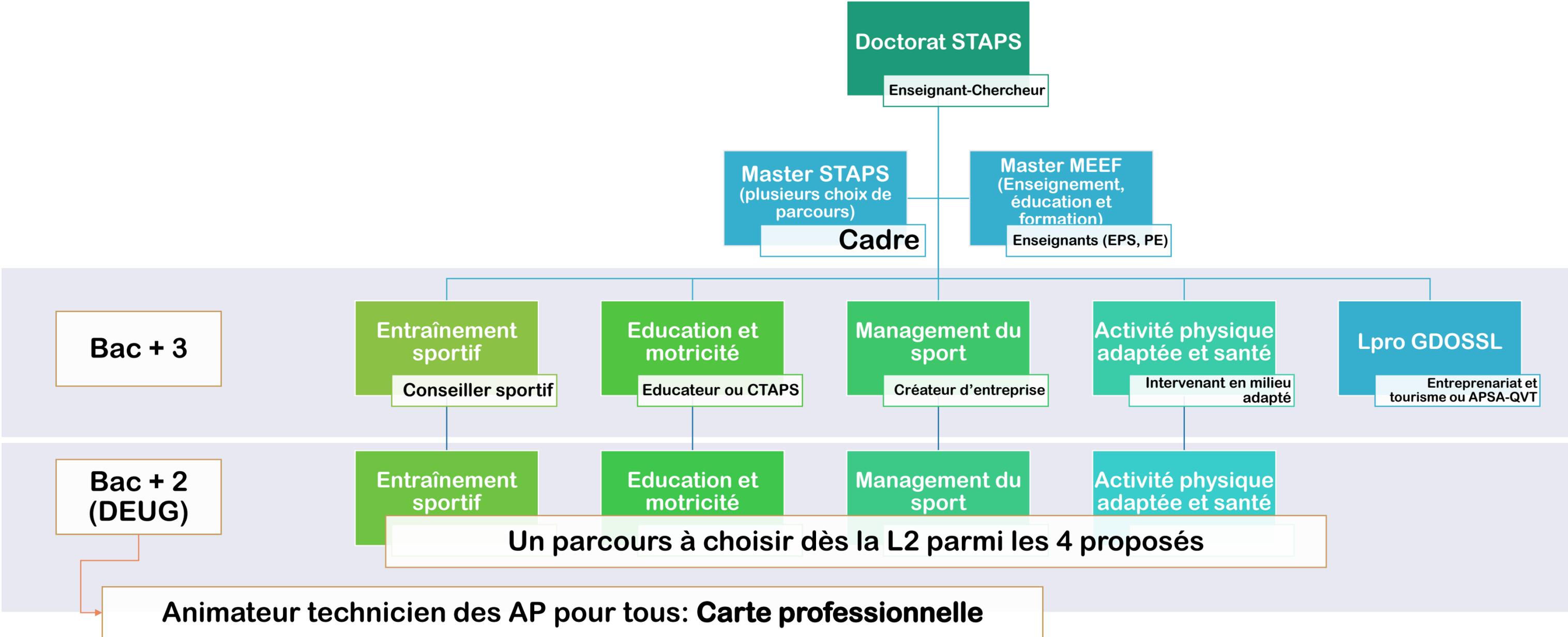
Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

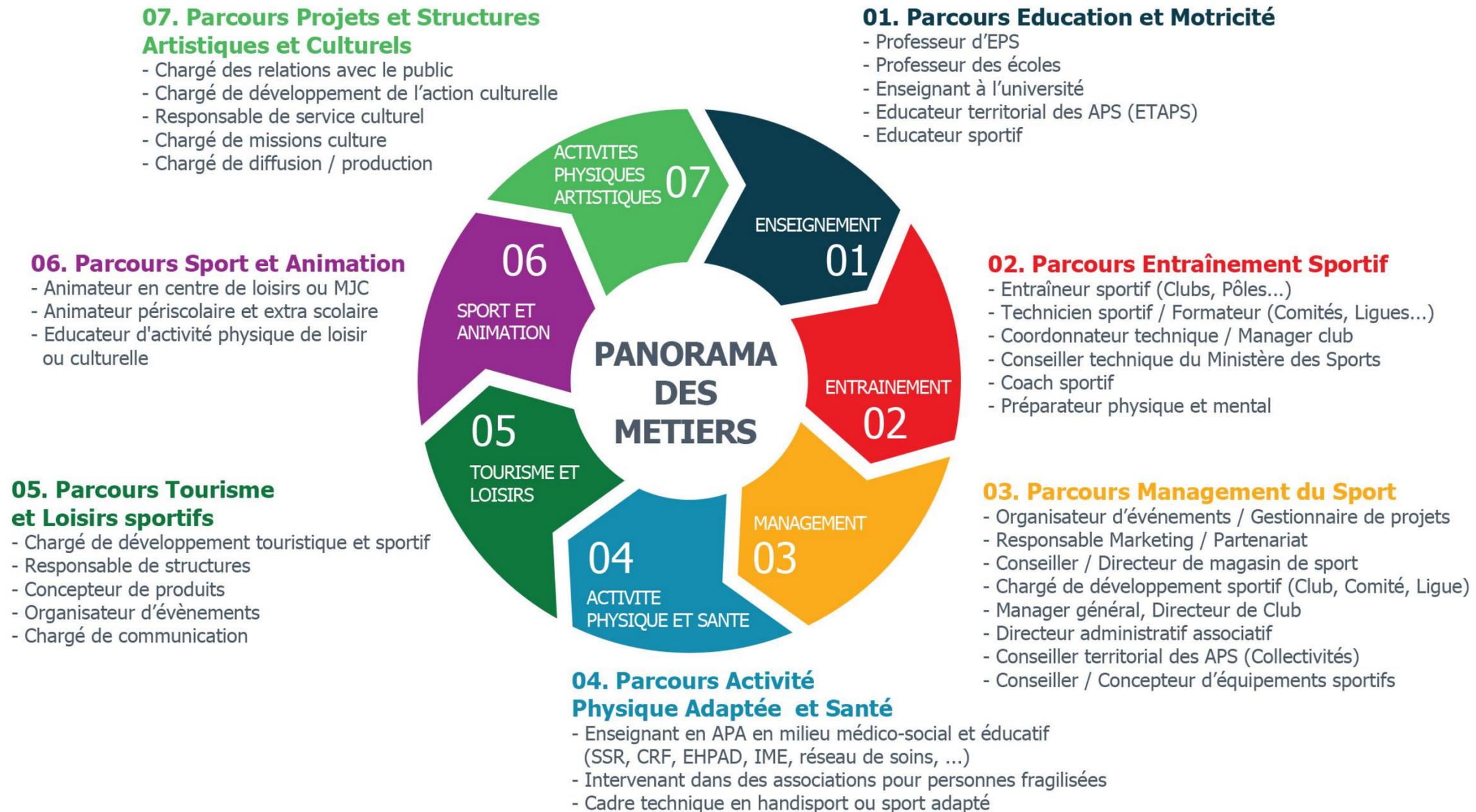
Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Formations en STAPS



Panorama des métiers



Activités physiques adaptées et santé

METIERS de la READAPTATION :

Intervenant en APA en centre de rééducation, dans les réseaux de santé (maladies chroniques), en maison de retraite ...

METIERS de l'ENSEIGNEMENT :

Intervenant en APA en établissement médico éducatif, en milieu carcéral ...



METIER de l'AMELIORATION de la PERFORMANCE :

Entraîneur ou cadre technique en handisport (FFH) ou sport adapté (FFSA)

METIERS du LOISIR SPORTIF :

Intervenant dans les associations de loisirs sportifs adaptés

METIERS de la RECHERCHE

Management du sport

METIERS des LOISIRS et du TOURISME SPORTIFS :

- Concepteur de produits
- Tour operateur
- Organisateur d'activités
- Responsable marketing

METIERS de la GESTION d'EQUIPEMENTS SPORTIFS et TOURISTIQUES :

- CTAPS
- Gestionnaire d'équipements sportifs
- Concepteur d'espaces de pratique

METIERS de l'EVENTEMENTIEL :

- Chargé de communication
- Chargé de projet
- Organisateur d'évènements

METIERS de la RECHERCHE

Métiers de la vente et du commerce



Entraînement sportif

METIERS de l'AMÉLIORATION de la PERFORMANCE :

Entraîneur
Préparateur physique
Préparateur mental

METIERS de l'ENTRETIEN de la CONDITION PHYSIQUE :

- Coach à domicile
- Coach / animateur en salle de remise en forme

METIERS du LOISIR SPORTIF :

- Moniteur VTT
- MNS

METIERS de la RECHERCHE



Métiers de la sécurité
(pompier, gendarme ...)

Education motricité

METIERS de l'ENSEIGNEMENT :

Poursuite d'études en Master **MEEF**
(Métiers de l'Enseignement, de
l'Education et de la Formation) :

- professeur d'EPS (préparation du
CAPEPS)
- ou professeur des écoles
(préparation du CAPE)

Préparation du concours
ETAPS (Educateur
Territorial en APS)



METIERS de l'ANIMATION :

- Animateur en centre de loisirs ou
MJC
- Animateur périscolaire et extra
scolaire
- Educateur sportif dans une
entreprise à but éducatif

METIERS de la RECHERCHE

LPro GDOSSL

Parcours Entrepreneuriat et
tourisme des sports nature



Concepteurs de produits de
tourisme sportif
Promoteur de tourisme local
Organisateur d'évènements
Gestionnaire de structure
Directeur de TPE tourisme...

Parcours APSA et Qualité de
vie au travail

Coordonnateur d'équipe
Chargé de projet
évènementiel
Chargé de développement
Chargé de mission
responsabilité, gestion et
administration de structures
sportives dans le domaine
des APSA et de la QVT

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

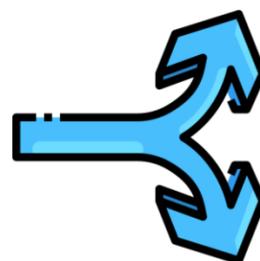
Déroulement de l'année



L2 = 2 échelons
(1 par semestre)



1 échelon = 30 ECTS
(European Credits
Transfer System)



Semestre 1 :
de septembre 2024
à janvier 2025
Examens en janvier

Semestre 2 :
de janvier à avril
2025
Examens en mai

Session « 2nd
chance » en juin



Calendrier pédagogique : <https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/vie-a-l-ufr/scolarité/scolarité-157481.kjsp>

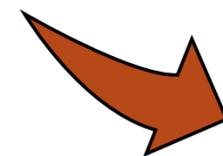
Rappels

Avant de poser une question par mail, vérifiez que l'information n'est pas disponible sur le site de l'UFR STAPS de Grenoble :

<https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/formations/choisir-une-formation/licences/>

Ou du DSDA :

<https://dsda.univ-grenoble-alpes.fr/>



RÈGLEMENTS DES ÉTUDES

[Licence STAPS Parcours APAS](#)

[Licence STAPS Parcours Education et Motricité](#)

[Licence STAPS Parcours Entraînement Sportif](#)

[Licence STAPS Parcours Management du Sport](#)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

[Licence 1 STAPS](#)

[Licence 2 STAPS](#)

[Licence 3 STAPS Parcours APAS](#)

[Licence 3 STAPS Parcours Education et Motricité](#)

[Licence 3 STAPS Parcours PPPE](#)

[Licence 3 STAPS Parcours Entraînement Sportif](#)

[Licence 3 STAPS Parcours Management du Sport](#)

Les enseignements de la L2 Echelon 3 – Semestre 1

TRONG COMMUN

Intervention pour améliorer la condition physique (9 ECTS)

Qualités de force (3 ECTS)

Qualités énergétiques (3 ECTS)

Qualités de souplesse et relâchement (3 ECTS)

Ontogénèse : de l'enfant à l'âge adulte (3 ECTS)

Biologie

Psychologie

Contrôle moteur

Sciences de la vie (6 ECTS)

Biomécanique (2,5)

Neurosciences (2,5)

Physiologie (1)

Spécialité sportive : Compétences liées à l'intervention (3 ECTS)

Parcours EM (9 ECTS)

SMN

EMP

Anglais

Parcours MS (9 ECTS)

SMN

EMP

Anglais

Parcours ES (9 ECTS)

Sociologie

EMP

Hygiène et Performance

Parcours APAS (9 ECTS)

Sociologie inté.

EMP

Pathologies m&h

SPECIALISATION

Les enseignements de la L2 Echelon 4 – Semestre 2

TRONG COMMUN

Technologie de l'intervention (12 ECTS)

ATI-A (3 ECTS)

APSA 1 (4,5 ECTS)

APSA 2 (4,5 ECTS)

Ontogénèse : de l'âge adulte au sénior (3 ECTS)

Biologie

Psychologie

Contrôle moteur

Psychologie sociale (3 ECTS)

Spécialité sportive : compétences liées à l'intervention (3 ECTS)

Parcours EM (9 ECTS)

Sociologie

Histoire

Intervention & posture de
l'enseignant

Parcours MS (9 ECTS)

Sociologie

Economie du sport & initiation
en science de gestion
Management

Parcours ES (9 ECTS)

SMN

Règlementations du milieu
sportif
Anglais

Parcours APAS (9 ECTS)

SMN

Maladies chroniques
Anglais

SPECIALISATION

UE Spécialité Sportive : Stage d'intervention



Attention CONVENTION à établir et signer **avant les vacances de la Toussaint** (avant le début officiel du stage)

A decorative graphic consisting of several black and red diagonal lines of varying lengths, arranged in a fan-like pattern.

Les 50h de stage doivent avoir lieu sur la période
du **4 novembre 2024 au 3 mai 2025**

La procédure à suivre se trouve sur le site de l'UGA

<https://pstage-uga.grenet.fr/esup-pstage/stylesheets/stage> (procédure P-stage cf. fiche distribuée)

Spécialités sportives ouvertes dans la dimension sportive à Valence

Sports collectifs	Sports et arts individuels
 Football	 Athlétisme
 Handball	 Natation
 Rugby	 Judo
 Basketball	 Tennis
 Volley Ball	 Escalade
	 Gymnastique
	 Danse
	 Cyclisme

Si votre spécialité sportive n'est pas dans la liste, vous pouvez faire une demande de dérogation pour un rattachement auprès du responsable de la spé. Sportive : Hugues Thircuir

Enseignement facultatif – Formation aux premiers secours (PSC1)



Indispensable pour
les concours de
l'enseignement et la
plupart des
diplômes
d'initiateurs et/ou
d'encadrement



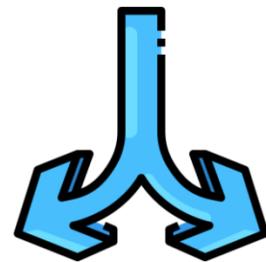
Inscription directement au centre
santé jeunes pour 10h de
formation

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Règlement des études

Un échelon peut être acquis



Soit par la validation de chacune des UE qui le compose (note > à 10 dans chaque UE)

Soit par compensation entre ces UE (moyenne de l'ensemble des UE de l'échelon > à 10)

Pour les étudiants **n'ayant pas validé** un échelon ou les deux, toutes les notes de session 1 sont reportées en session de «2nde chance» sauf si l'étudiant souhaite les repasser

Remarque : La note de session de «2nde chance» remplace complètement la note de session 1 (Pas de report de CC)

Cas particulier : Renonciation à la compensation

Il est possible de **renoncer à la compensation** à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, ou d'une année dans le cas où un étudiant souhaite améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux UE non acquises (note < 10/20).

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

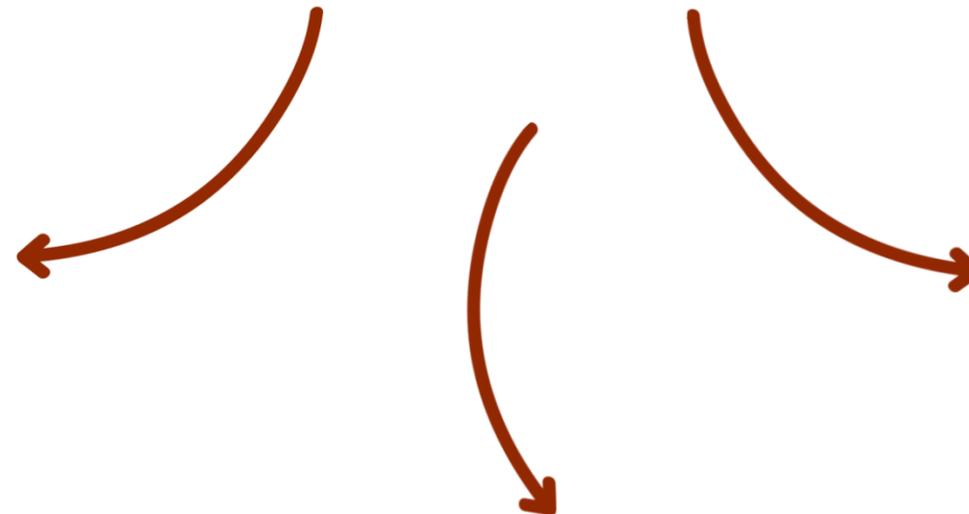
Les **demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service scolarité dans les 3 jours** qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale. L'étudiant devra remplir et signer une fiche pédagogique précisant les UE qu'il veut repasser en seconde chance.

Quelle que soit la note obtenue en seconde chance, elle remplace la note d'évaluation initiale (session 1)

Contrats redoublants

Contrat pédagogique à signer pour les redoublants **début septembre** auprès du responsable d'année (sur créneaux de permanence ou sur rdv)

Vous devez passer **toutes les UE non acquises** du (ou des) semestre(s) non validé(s) !



Possibilité d'anticiper des UE de L3 pour les étudiants ayant validé un semestre (contrat à établir avec le responsable des L3 Mr Le Diot)

Aucun gel de note possible, sauf...

Le report des notes de TP est possible, sur demande de l'étudiant, et selon les modalités définies par les équipes pédagogiques des UE concernées, sous réserve d'une note seuil au moins égale à 10/20. Les conditions de report des notes de TP peuvent varier d'une UE à l'autre.

Règlement intérieur

Usage de l'ordinateur décidé par l'enseignant



Interdiction du téléphone portable en CM, TD et TP, que l'étudiant soit dispensé ou non



Attitude gênante (bavardages, insolence, retards,...), sanctionnée

Sanctions possibles :
rappel à l'ordre
exclusion de cours
changement de groupe
saisie de la commission disciplinaire



Assiduité

La présence à l'ensemble des enseignements (TD/RPG/TP) est **OBLIGATOIRE**



Justification d'absence:
présentation aux enseignants concernés du justificatif (cf. encadré) **dans un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant**



Présenter l'**original** de son justificatif + **envoyer une copie à l'enseignant** du cours dans lequel il a été absent **ET** à la **responsable d'année**

Si possible, prévenir l'enseignant par mail avant l'absence

En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera déclaré défaillant dans l'enseignement entraînant automatiquement une défaillance à l'UE, au semestre, et à l'année

Extrait règlement des études UGA

Absences considérées justifiées

Certificat médical
Bulletin d'hospitalisation
Partie pratique du permis de conduire
RDV chez un spécialiste où les délais sont très longs (ophtalmo, RDV chez un chirurgien pour opération ...)
Des raisons familiales graves (maladie, décès ...) à justifier (acte de décès, bulletin d'hospitalisation, livret de famille pour faire le lien...)
Formation pour DE (liste très précise = APS où la carte pro ne suffit pas pour enseigner) si moins de 3 semaines dans l'année et vu avec le responsable d'année et de spé sportive.
Tout le reste doit être porté à l'appréciation du responsable d'année

Exemples d'absences considérées comme non justifiées

RDV chez l'ostéo, Visite de salon, Problème de véhicule, Préparation du Challenge de l'étudiant...

- Assiduité -

Cas des absences aux examens

	Absence aux CCs	Absence aux ET de session initiale	Absence aux ET de seconde chance
Absence injustifiée	Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'épreuve de CC concernée	Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET concernée.	Les étudiants en absence injustifiée (ABI) sont considérés comme défaillants à l'ET
Absence justifiée	<p>En cas d'absence justifiée aux CC, une nouvelle épreuve est proposée aux étudiants, dans la mesure du possible.</p> <p>Dans le cas contraire les responsables de formation choisissent, avec l'accord du jury, soit d'affecter un zéro à l'EC (=ABJ), soit de neutraliser la note (=DISP).</p> <p>Une seule neutralisation (DISP) par élément constitutif sera proposée dans le cas de plusieurs absences justifiées.</p> <p>Tout étudiant blessé doit être présent en TP et venir au contrôle pratique avec un certificat médical pour obtenir 0 (ou une note à minima si pratique partielle) au lieu de la mention DEF</p>	<p>En cas d'absence justifiée à l'ET, les responsables de formation choisissent, avec l'accord du jury, soit d'affecter un zéro à l'ET, soit de déclarer l'étudiant défaillant à l'ET.</p>	<p>En cas d'absence justifiée (ABJ) à l'ET, l'étudiant peut, sous <u>réserve d'accord du responsable d'année</u> et de faisabilité, se voir proposer une nouvelle évaluation de nature et de durée équivalentes.</p> <p>En cas d'impossibilité : un zéro est affecté à l'ET</p>

Modèle de rédaction de mail

Pour toutes vos **correspondances par mail** avec la scolarité, les enseignants, les responsables d'année... **vous devez utiliser le format suivant à partir de votre adresse mail @etu.univ-grenoble-alpes.fr :**

NOM Prénom

N° de Groupe :

Site universitaire : Valence

Madame ou Monsieur,

Formule de politesse à la fin du mail

Si vous n'utilisez pas ce modèle, vos mails ne seront pas traités

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Statuts particuliers

Des **aménagements d'études** sont prévus pour certains étudiants : salariés, sportif de haut-niveau, père ou mère de famille, étudiants à besoins spécifiques, formation continue...

SHN / AHN :

Candidature à faire en ligne sur le site de l'UGA avant le **22/09 pour les AHN** et avant le **15/09 pour les SHN**



Pour le statut AHN, prise de RDV obligatoire avec Mme Dusser par mail

Pour le statut SHN, réunion d'information obligatoire le **10/09 de 12h30 à 13h30 en salle A104**

Contacts

R. COUMBA pour les SHN :

rachel.coumba@univ-grenoble-alpes.fr

S. DUSSE pour les AHN et les étudiants en situation de handicap :

sandrine.dusser@univ-grenoble-alpes.fr

P. COLLANGE responsable administratif des étudiants en situation de handicap :

valence-staps-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

E. BLACHON pour les EBS (hors situation en situation de handicap) :

emmanuelle.blachon@univ-grenoble-alpes.fr

- Statuts particuliers - Etudiants en situation de handicap

Étape 1 : faire votre demande d'aménagement pour l'année universitaire auprès du service accueil handicap (SAH):

<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/demande-d-amenagement-d-etudes-et-d-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap-1381856.kjsp?RH=1702389545919>



UGA Université Grenoble Alpes Le portail étudiant de l'Université Grenoble Alpes

MENU RECHERCHE

Accueil > Votre situation > Étudiant en situation de handicap > Aménagement des études

Demande d'aménagement d'études et d'examens pour les étudiants en situation de handicap

Imprimer Partager f X in

Vous êtes au cœur du dispositif, c'est votre demande d'aménagement qui déclenche le processus d'accompagnement. Voici les étapes à suivre.



Étape 2 : obtenir un avis médical auprès du médecin de l'université :

<https://www.valence.fr/service/centre-sante-jeunes/>



VILLE DE VALENCE 30/05/2023 - MIS À JOUR LE 20/03/2024

13-15 place Latour-Maubourg 26000 Valence 04 75 56 62 11

Prise de rendez-vous par téléphone conseillée.

Horaires d'ouvertures :
- Lundi, mardi et mercredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
- Jeudi, de 8 h 30 à 17 h
- Vendredi de 8 h 30 à 16 h

COURRIEL

Étape 3 : obtenir votre plan d'accompagnement (PAEH)



Étape 4 : transmettre votre PAEH à votre scolarité et obtenir la notification de décision d'aménagement



Pour l'année universitaire 2024-2025, votre demande d'aménagement doit être faite:

- Avant le 15 octobre pour une mise en place dès le 1^{er} semestre
- Avant le 15 février pour une mise en place au 2nd semestre

- Statuts particuliers - Etudiant.es engagé.es

Etudiants engagé : qui peut en bénéficier ?

- Les étudiants volontaires dans l'armée ou militaire dans la réserve opérationnelle
- Les sapeurs-pompiers volontaires
- Les étudiants salariés (contrat minimum de 3 mois, 10h hebdomadaires minimum)
- Les étudiants effectuant un service civique
- Les membres actifs du bureau d'une association
- Les chargé(e)s de famille (parents)

Bonification possible au semestre (0,25 pt) ou à l'année (0,5 pt)

Valable une seule fois sur le parcours Licence, pour les SPV, les réservistes et les élus du BDE

Demande et dossier à faire entre le jury et jury balai

Candidater en ligne sur le site de l'UGA avant le 23/10/24

Mobilité internationale



Possibilité de partir à l'étranger pour la L3

Dossier à faire dès la L2 !

Responsable: David TROUILLOUD (STAPS Grenoble)

Voies d'*excellence*



Stage d'excellence possible dans un laboratoire de recherche dès la fin de la L2 pour les meilleurs de la promo sur proposition du responsable de niveau (résultats L1/L2)

Concours de **l'ENS Rennes**

Contactez votre responsable d'année pour plus d'informations

Parcours LAS (licence avec un Accès Santé)

- **Licence STAPS avec une option Santé**
 - **Déroulement** : principe de la pédagogie inversée qui comporte des séquences d'enseignement à distance et du tutorat les jeudis après-midi
 - **Contenus** : enseignements en Sciences de la santé (Anatomie, Physiologie), en Sciences exactes (Biochimie, Biostatistiques), en Sciences biologiques
 - **En L2 et L3** : 60 ECTS STAPS classiques + 10 ECTS de santé
 -  pour EDT sur ADE → onglet «étudiant STAPS LAS»
- **Réunion d'information** le 04/09/2024 en visio à 18h (cf ADE)
- **Réunion d'information** le 04/09/2024 à 12h30 à l'amphi Lavoisier (cf ADE)
- **Réunion de rentrée** le 05/09/2024 à 13h45 à l'amphi Lavoisier (cf ADE)

Référente STAPS LAS :

Karine.couturier@univ-grenoble-alpes.fr

Référente DSDA LAS :

Marie-cecile.darracq@univ-grenoble-alpes.fr

Au programme aujourd'hui :

1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Emploi du temps

- **Consultation de l'EDT :**

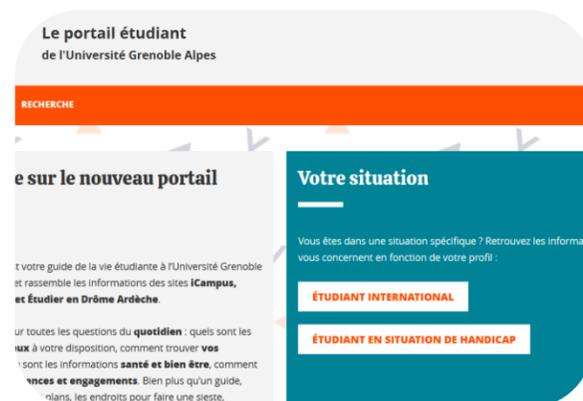
- Accessible sur le site de l'UGA
- <http://www.univ-grenoble-alpes.fr/>
 - Cliquer sur LEO, intranet étudiants
 - Connection avec vos identifiants Agalan puis cliquer sur Mon emploi du temps
- Pensez aussi à l'appli campus
- Informations complémentaires par mails



The screenshot displays the 'Mon emploi du temps' interface on the UGA website. It features a sidebar with a calendar for September 2024, a search bar, and a list of resources including DEUST, L1, L1 LAS Valence, L2, Gpe Parcours spécifique, Gpe SMN et Anglais, Gpe TD - TP tronc commun, Gpe spécialité Sportive, LAS, and L3 ED-MO. The main area shows a weekly schedule grid for the period from Monday, September 2nd to Friday, September 6th, 2024. The grid is organized by time slots from 07h30 to 20h00. Key events include: 'UE 31 : CM Qualités de souplesse et relâchement' on Wednesday and Friday; 'Réunion de rentrée L2' on Tuesday; 'UE 31 : Qualités énergétiques CM' on Tuesday and Wednesday; 'Réunion rentrée Las option santé' on Thursday; and 'UE 36 : EMP APAS CM' on Friday. The interface also includes navigation options for different weeks and a list of options at the bottom.

Sites internet à consulter – mettre en favoris

Le portail étudiant de l'Université Grenoble Alpes : L'ensemble des informations essentielles à votre vie étudiante



<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/>



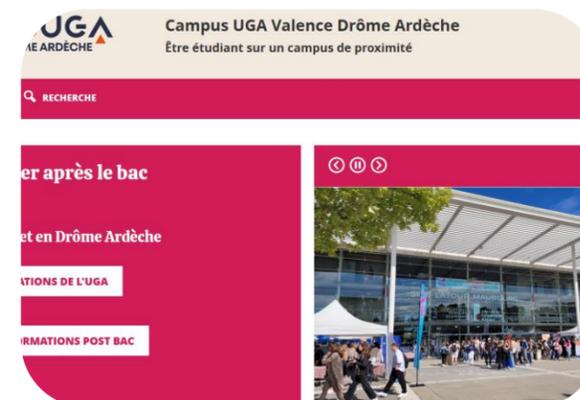
<https://dsda.univ-grenoble-alpes.fr/>

Le site du DSDA : L'ensemble des informations sur votre scolarité au DSDA

Le site de l'UFR STAPS : L'ensemble des informations pédagogiques : calendrier pédagogique, accès aux cours, règlement des études, MCCC, FAQ...



<https://staps.univ-grenoble-alpes.fr/>



<https://campus-valence.univ-grenoble-alpes.fr/>

Le site du Campus UGA Valence Drôme Ardèche : L'ensemble des informations sur les études en Drôme Ardèche

Au programme aujourd'hui :

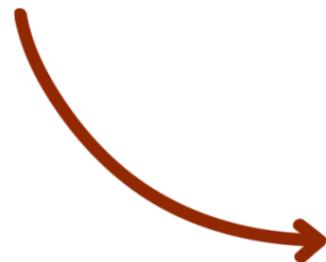
1. Présentation des formations
2. Présentation de la maquette en L2
3. Rappel du règlement intérieur
4. Présentation des statuts particuliers
5. Présentation de l'EDT (ADE) et services numériques
6. Inscription pédagogique

Inscription pédagogique



Pour les étudiant.es qui ne l'auraient pas encore fait, merci de compléter votre inscription pédagogique :

<https://forms.office.com/e/fqAkAASqZj>



Cette inscription est obligatoire pour pouvoir vous répartir dans les groupes TD – **à faire avant 14h aujourd'hui**

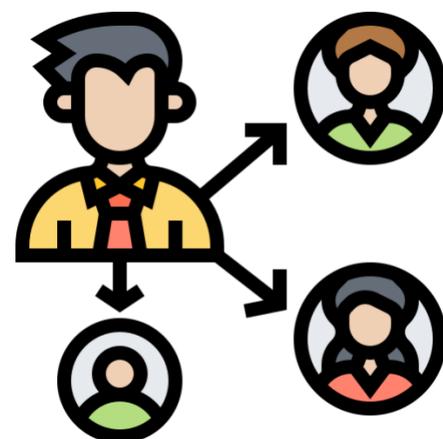
Affichage des groupes :

au plus tard mercredi 4 septembre à 12h

Permanence : jeudi 5 – 14h-16h

Délégués de promotion

Un délégué + un suppléant par groupe



Ils représentent les étudiants dans les commissions de l'UFR-STAPS, notamment la Commission Pédagogique

Ils participent aux deux conseils pédagogiques (un au 1^{er} semestre, un au 2nd)

Ils sont le lien privilégié entre le responsable d'année et les étudiants pour tout problème concernant la promotion



Bonne rentrée à
toutes et tous !